

CONFÉRENCE DE PRESSE **VENDREDI 12 FÉVRIER**

● **DIFFUSÉE EN DIRECT SUR** 

EN  
ATTENDANT  
LE RETOUR  
DES  
SPECTACLES  
CULTIVONS  
L'ART D'ÊTRE  
SOLIDAIRES  
ET  
RESPONSABLES

La solidarité ça commence par soi,  
versez à la Culture les 264 000 €  
d'exonération offerts par le Maire !

**NOUS  
SOMMES**  
Montpellier

#PasDeCadeauPourJCDecaux

JCDecaux

**#PasDeCadeauPourJCDecaux**

# LE CADEAU DU MAIRE A JCDECAUX

## UNE ACTION AU PETIT JOUR

Les militants de NousSommes se sont levés à l'aube et ont réalisé une campagne d'affichage pour faire savoir aux montpelliérains et aux montpelliéraines que l'entreprise JC DECAUX a obtenu du maire président un "cadeau" de 264 901 €. JC DECAUX avaient tendu le bâton pour se faire battre en affichant dans ses colonnes Morris un message de solidarité pour le monde de la culture. Nous espérons ainsi que l'entreprise, par "solidarité", renoncera à cette exonération qu'elle ne mérite pas.

C'est donc à proximité d'une de ces colonnes que nous avons organisé ce midi une conférence de presse. À nos côtés, Richard Corvaisier, conseiller municipal de Castelnau-le-lez et membre du mouvement Décidons Castelnau et Jean Paul Rebouillat, membre de Paysage de France, qui dénonce la pollution visuelle de la publicité dans l'espace public. Nous avons également invité les élus EELV, car nous connaissons leur positionnement sur la publicité urbaine. Ils n'ont pas souhaité se joindre à nous.

**La solidarité ça commence par soi,  
versez à la Culture les 264 000 €  
d'exonération offerts par le Maire !**

**NOUS  
SOMMES**  
Montpellier

**#PasDeCadeauPourJCDecaux**

## UNE DECISION PRISE EN CATIMINI

Nous révélons à regret, en quoi le maire socialiste que nous accusons d'être fort avec les faibles est en même temps, faible avec les forts. En décidant en catimini d'offrir 264 901 € à l'entreprise JC DECAUX, le maire distribue de l'argent public à ceux qui n'en ont pas besoin.

L'entreprise réalise en effet d'importants bénéfices chaque année, et comme si ce n'était pas suffisant, elle fait partie des entreprises qui pratiquent l'évasion fiscale en protégeant soigneusement son argent au Luxembourg, évitant ainsi de contribuer à l'effort national.

Cette somme est outrancière : en réponse à notre interpellation, le Maire se voulant socialiste a osé mettre dans le même sac cette exonération, et celle des terrasses ou des loyers impayés ! Alors face à ceux qui ont visiblement perdu tout contact avec la réalité, revenons aux faits et observons les chiffres. 264 901 € cela représente :

- Plus de 20 ans de RSA pour une mère seule avec 2 enfants.
- La moitié de l'enveloppe allouée au plan pauvreté par la ville de Montpellier
- 1 an de salaire pour une dizaine d'Atsem payées convenablement, une solution concrète pour résoudre pas mal de soucis dans les écoles au lieu de casser le droit de grève

Et bien d'autres choses plus utiles aux montpelliérains et aux montpelliéraines à qui le maire dit constamment qu'il n'y a pas d'argent alors qu'il remplit les coffres des paradis fiscaux avec leur argent.



Caractéristique de la soumission aux lobbys que pratique depuis toujours la cousinade, le maire-président fait preuve de lâcheté politique et de servilité face à ces délinquants. Il s'agit là sans doute d'un vestige de son passage à l'urbanisme lors du mandat d'Hélène Mandroux. Comment expliquer sinon la discrétion de cette décision alors que toutes les autres exonérations sont soumises au vote du conseil municipal.

Michaël Delafosse ajoute lundi à sa justification que "toutes les communes le font" : c'est faux ! Grenoble n'accepte pas de renflouer JC Decaux, Lyon est revenue sur la décision du socialiste et ancien maire Gerard Collomb d'exonérer cette entreprise malhonnête.



## **ET POURQUOI PAS ...**

M.Delafosse, aime répéter que "gouverner c'est choisir". Chaque jour, appuyé par sa majorité, il fait des choix qui vont à l'encontre des intérêts des habitants montpelliérains : il livre nos routes aux groupes autoroutiers, les frontons de nos bâtiments publics aux promoteurs immobiliers et il signe un chèque cadeau à une multinationale publicitaire...

D'autres choix sont possibles et nous, l'alternance, avons des propositions très concrètes pour sortir de cette histoire par le haut en :

- Musclant le prochain RLPI
- Stopper la politique de Naming
- Planifier la sortie du tout publicitaire avec pourquoi pas comme levier une régie publicitaire municipale pour dans un premier temps reprendre le contrôle pour remettre de l'ordre et mettre fin à cette cousinade
- Et pourquoi pas avoir du courage et de la décence, pour une fois, en reprenant ce chèque des griffes des banques du Luxembourg

Vous dédire sur cette affaire ne serait pas un déshonneur Monsieur Delafosse.

**RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITÉS DE NOTRE MOUVEMENT ICI :  
[WWW.NOUSSOMMES.ORG](http://WWW.NOUSSOMMES.ORG)**

